

N°48

CARNAC MAGAZINE

AUTOMNE 2015

Carnac demain
PLU/PPRL/PCS
p. 4-5

Cadre de vie
Ensemble vers le Zéro Phyto !
p. 6

Vidéoprotection
Un partenariat local
innovant
p. 10

Été 2015
Une saison haute
en couleurs !
p. 11-13 et 16

PERMANENCES

sur rendez-vous au 02 97 52 06 86



Olivier LEPICK, Maire
Conseiller communautaire
à Auray Quiberon Terre Atlantique



Paul CHAPEL,
1^{er} Adjoint, chargé des Affaires Générales
et du Personnel



Sylvie ROBINO,
Adjointe chargée des Affaires Sociales
et du Logement



Loïc HOUDOY,
Adjoint chargé de l'Éducation Jeunesse,
de la Culture, de la Communication
et de la Vie Citoyenne



Armelle MOREAU,
Adjointe chargée du Tourisme



Pascal LE JEAN,
Adjoint chargé des Finances
et du Développement Économique



Nadine ROUÉ,
Adjointe chargée des Animations
et de la Vie Associative



Jean-Luc SERVAIS,
Adjoint chargé de l'Aménagement
et de l'Urbanisme



Gérard MARCALBERT,
Conseiller délégué aux Travaux,
à la Propreté, à la Sécurité
et à l'Environnement



Michel DURAND,
Conseiller délégué à l'Urbanisme



Patrick LOTHODÉ,
Conseiller délégué à la Vie Sportive

Retrouvez la liste
de vos 27 représentants au Conseil municipal,
ainsi que leurs délégations, sur
www.carnac.fr



SOMMAIRE

■	Edito en français et breton.....	p.3
■	Vie municipale.....	p.4-10
■	Dossier : Bilan de l'été.....	p.11-13
■	Forum.....	p.14
■	État civil.....	p.15
■	Retour en images.....	p.16

BOÎTE À IDÉES

Faites part de vos idées
pour améliorer la vie de la Cité
grâce à une urne disponible
dans le hall de la mairie
aux heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h.



GUIDE DES ASSOCIATIONS

Forte de ses 80 associations,
la commune offre une palette riche
et variée d'activités à pratiquer
à l'année dans le domaine culturel,
sportif, de loisirs etc.

Pour les connaître, venez retirer
en mairie « **Le guide des associations** »
ou bien téléchargez-le sur www.carnac.fr.
Le **prochain forum** des associations
aura lieu le **samedi 10 septembre 2016**
au Ménéac.





ÉDITO

Chères Carnacoises, Chers Carnacois,

La saison estivale 2015 restera dans les mémoires comme un bon cru pour notre commune. Une météo favorable et une fréquentation en forte hausse ont été les facteurs clés d'un été particulièrement radieux pour nos entreprises et plus généralement pour l'économie globale de notre commune.

Les travaux de l'avenue des Druides, le succès de l'événement Skedanoz, ou la redynamisation du centre-bourg ont largement contribué à créer ce sentiment partagé, comme l'attestent vos nombreux courriers d'encouragements reçus en mairie, de dynamisme et de mouvement que l'équipe municipale tente d'insuffler à Carnac.

En effet, depuis plusieurs mois, par petites touches d'abord puis de manière plus ample, notre commune change et se développe : ouverture à l'année des deux accueils touristiques, réintégration de la billetterie Sncf, finalisation de notre Plan Local d'Urbanisme, mise en place de la vidéoprotection...

La création de la marque de territoire « Expérience by Carnac », que vous avez pu découvrir tout l'été sur les flancs de la Carnavette, est un symbole de cette modernité que nous souhaitons incarner. Il nous faut impérativement profiter de cette spirale positive pour renforcer encore l'attractivité de Carnac.

Dès cet automne, la municipalité va entrer dans la phase active de deux projets majeurs. D'une part, la rénovation du bourg, avec le début des travaux de la rue Saint-Cornély, qui devraient permettre de poursuivre la dynamisation de ce secteur si essentiel à la vitalité de notre commune.

D'autre part, la rénovation du secteur de la plage, véritable vitrine de notre station balnéaire, qu'il convient de moderniser tout en préservant son charme authentique.

Avec votre soutien, nous continuerons de faire de Carnac une commune agréable à vivre, à découvrir et à redécouvrir.

Je tiens également à remercier très chaleureusement les Carnacois pour leur incroyable implication au cours de l'été écoulé dans le cadre du combat de la municipalité pour obtenir un PPRL raisonnable et raisonné. Ce soutien me conforte dans ma volonté de poursuivre ce combat dans les semaines et mois qui viennent au moment où nous entrons dans une période déterminante car finale de ce processus complexe.

Olivier LEPICK
Maire de Carnac

Karnagiz ker,

Hañvad 2015 a chomo e memor an dud evel ur c'houlzad kaer evit hor c'humun. Amzer vrav ha kresk an niver a douristed : kaer an hañvad evit hon embregerezhioù hag evit armerzh hor c'humun a-vras.

Chanter bali an Drouized, taol-kaer an abadenn Skedanoz, al labourioù evit roiñ begon en-dro da greiz ar vourc'h o deus degaset ur santimant a lañs hag a lusk a oa pare an ti-kêr é klask roiñ da Garnag hag a zo hervez c'hoant an dud evel m'en diskouez al lizheroù kalonekaat a-leizh hon eus resevet en ti-kêr.

A-c'houde un nebeud mizioù ec'h eus bet chañchamantoù ha diorroadurioù en hor c'humun, a-dammigoù da gentañ ha larkoc'h goude-se : digoret eo an daou zegemer touristel a-hed ar blez, adlakaet eo ar bilhederezh Sncf, peurachuet eo hor Steuñv Lec'hel Kêraozñ, lakaet eo ar video-evezhierezh àr-sav...

Krouidigezh ar merk korn-bro « Expérience by Carnac » hoc'h eus gelllet gwelet a-bad an hañv àr gostezioù ar c'hCamavette, zo un arouez ag ar vodernelezh-se a faot dimp diskouez. Rekis eo dimp tenniñ splot ag al luskad pozitivel-se evit dedenniñ muioc'h a dud da Garnag.

Adal an dilost-hañv-mañ e krogo an ti-kêr da gas daou raktres pouezus da benn. Doc'h un tu, neveziñ ar vourc'h, gant deroù al labourioù e straed Sant Korneli, kement ha gelllet monet àr-raok gant adlañs an tachad-se a zo ken pouezus evit roiñ begon d'hor c'humun.

Doc'h an tu arall, neveziñ tachad an aod hag a ra brud mat hor c'hêr gouronkiñ hag a vehe da vodermaat en ur ouarn he braventez wirion.

Ni a gendalc'ho da roiñ skoazell evit ma talc'ho Karnag da vout ur gumun bourrapl beviñ enni, bourrapl gober pe adober anaoudegezh ganti.

A-greiz ma c'halon e lâran trugarez ivez da dud Karnag a zo bet lodek-bras, en hañv tremenet, e stourm an ti-kêr evit disoc'hiñ àr un SDRA (Steuñv Dizarbenn Riskloù an Arvor) fur hag a skiant vat. Ar skoazell-se a ro kalon din evit kenderc'hel da stourm er sizhuniou hag er mizioù-mañ 'za, er prantad pouezus-bras a lako un termen d'an afer luziet-se.

Olivier LEPICK
Maer Karnag

CARNAC DEMAIN



La réunion publique PPRL, du 13 juillet dernier, a réuni autour de 400 personnes.

LA COMMUNE REFUSE UN PPRL DOGMATIQUE

La commune a manifesté son désaccord sur le PPRL présenté par l'État lors du Conseil municipal du 8 août dernier.

La Municipalité entend ainsi rappeler que le **PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux)** est fondamental pour Carnac s'il correspond à la réalité du risque et s'il n'est pas seulement le résultat d'une approche dogmatique :

- Les **éléments techniques** apportés par deux bureaux d'études spécialisés, remettent clairement en cause l'existence d'une brèche sur le secteur Ouest de la Grande-Plage ;
- Les **conséquences** de cette brèche Ouest, qui fondent une large part de l'inondabilité de Carnac-Plage et le règlement de la constructibilité, **conditionnent le développement et l'avenir économique du territoire** ;
- La **qualification de centre urbain dense n'a pas été retenue** alors que les critères sont remplis au titre de la circulaire du 24 avril 1996 ;

- La partie réglementaire prend **insuffisamment en compte la nature et le caractère du bâti existant** ;
- L'**accélération du calendrier** n'a pas donné la possibilité à la commune d'apporter des compléments à la rédaction du rapport de présentation et du règlement ;
- La **concertation** avec la Mairie et les associations locales a été insuffisante tout au long de la procédure d'élaboration du PPRL.

L'ensemble des remarques formulées par la commune ont été ajoutées à l'enquête publique qui s'est achevée le 18 septembre. **Les conclusions de cette enquête publique, qui a mobilisé les Carnacois, seront connues fin octobre 2015.** ■

VERS UNE CULTURE DU RISQUE...

La protection des personnes et des biens est une préoccupation permanente de la Municipalité.

Une vigilance quotidienne adaptée au risque



À chaque coefficient de marée supérieur à 100 ou de vitesse de vent importante, les services de la Ville se mobilisent et assurent une **surveillance 7 jours sur 7**.

Avant même l'annonce officielle d'un événement, **des relevés sont effectués** (niveau d'eau, sens du vent, vitesse du vent, houle, déferlement) et recensés. Cela permet ainsi à la commune de disposer de mesures très précises, d'optimiser sa connaissance du territoire et d'anticiper les événements à venir.

Dès qu'un événement est identifié, **une information est immédiatement mise en ligne sur le site internet** de la commune afin de préparer la population.

Ce dispositif est un des aspects du Plan Communal de Sauvegarde.

Le Plan Communal de Sauvegarde : une réponse au risque

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) permet d'engager une réponse rapide et adaptée en cas d'événement majeur (par exemple, la mise en place d'hébergements de secours, l'apport d'eau potable et de nourriture).

Pour Carnac, la Préfecture a identifié des **risques naturels** (submersion, feux de forêt, inondations etc), **technologiques** (transports de matières dangereuses etc) **ou sanitaires** (canicule etc).

Pour chacune de ces situations, un niveau d'alerte et une procédure sont définis.

Chaque niveau d'alerte entraîne une mobilisation en chaîne d'actions spécifiques (coordination/communication/prévention) par des personnes identifiées par secteur.

Pour chacun d'eux, le PCS recense les personnes fragiles, les zones refuges et prévoit toutes les procédures à conduire. Il est actualisé au minimum une fois par an et s'appuie sur l'expertise, dans le domaine de la sécurité, des pompiers, policiers, gendarmes etc.

Une fois le PPRL approuvé et le zonage réglementaire défini, des zones refuges ainsi que des référents élus par quartier seront désignés. Vous serez informés par ces référents de la procédure mise en place.

Si le PPRL mesure le risque, le PCS apporte des solutions concrètes en cas de survenance du risque. Grâce à lui, la commune met en œuvre des process pour anticiper et gérer au mieux l'événement ; ces process sont aussi et avant tout l'affaire de tous. ■

PLAN LOCAL D'URBANISME ET PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX :
2 PROCÉDURES et 2 CALENDRIERS DISTINCTS

PLU

PPRL

ETUDE

Document élaboré par la commune :

- Rapport de présentation,
- Projet d'aménagement (PADD etc)
- Zonage et règlement.

Document élaboré par l'Etat :

- Définition de l'aléa,
- Identification des enjeux,
- Zonage et règlement.

10 juillet 2015

Arrêt du PLU par une délibération du Conseil municipal.

12 juin 2015

Finalisation du dossier PPRL par l'Etat.
Porter à connaissance.

CONCERTATION

16 juillet- 16 octobre 2015

Consultation des Personnes Publiques associées qui doivent formuler leur avis dans un délai de 3 mois.

12 juin – 12 août 2015

Consultation de la commune qui doit formuler son avis par délibération dans un délai de 2 mois.

19 octobre – 20 novembre 2015

Consultation de la population avec l'enquête publique.

17 août – 18 septembre 2015

Consultation de la population avec l'enquête publique.

Fin décembre 2015

Conclusions du commissaire enquêteur.

Fin octobre 2015

Conclusions du commissaire enquêteur.

VALIDATION

Janvier 2016

Etude et analyse des conclusions.

Fin 2015

Etude et analyse des conclusions.

1er trimestre 2016 (prévisionnel)

Approbation du PLU par délibération du Conseil municipal.

Fin 2015 (prévisionnel)

Approbation du PPRL par arrêté préfectoral.

LE PPRL constitue une servitude et S'IMPOSE DE FAIT AU PLU.

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme définit pour les 15 prochaines années « Où et comment construire l'avenir à Carnac ».

Il sera applicable début 2016. Dans le cadre de l'enquête publique qui se déroule du lundi 19 octobre au vendredi 20 novembre 2015,

consultez les documents PLU mis à votre disposition en mairie et sur le site internet de la Ville www.carnac.fr.

Un commissaire enquêteur se tient à votre disposition certains jours en semaine. Les dates et horaires de ses permanences sont à retrouver sur www.carnac.fr. Vous pouvez également faire part de vos remarques en les consignait sur un registre ou transmettez-les par mail à plu@carnac.fr.



Afin de ne pas recourir aux produits phytosanitaires, les services Espaces Verts et Voirie utilisent, la binette pour désherber, du paillage naturel ou des morceaux d'ardoise pour agrémenter les massifs etc. Lors de son passage à Carnac, le jury régional des Villes et Villages fleuris a tenu à féliciter les agents pour la diversité des solutions alternatives qu'ils ont su adopter. Pour la sixième année consécutive, la Ville devrait conserver sa troisième fleur.

POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

ENSEMBLE VERS LE " ZÉRO PHYTO " !

Soucieuse de la santé de ses concitoyens, la Municipalité a devancé l'obligation légale interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires sur la voie publique et dans les aires naturelles gérées par la collectivité.

L'ensemble des espaces verts communaux, y compris le Jardin de Césarine et les trottoirs de la Ville, à l'exception des stades et cimetières, sont en effet déjà entretenus par une gestion différenciée et par l'utilisation de techniques alternatives aux produits phytosanitaires.



Gérard Marcalbert, Conseiller municipal délégué à l'environnement, aux côtés du responsable de la voirie, Gildas Gouzerh.

L'objectif Zéro Phyto est l'affaire de tous et nécessite la participation de tous au désherbage. Si chacun bine devant chez lui, le désherbage est assuré.

Pour encourager cette démarche citoyenne active, la Municipalité, aux côtés des services Espaces Verts et Voirie de la commune, propose une matinée de sensibilisation au Zéro Phyto avec un atelier participatif au binage le vendredi 16 octobre, entre 9h30 et 11h. Rendez-vous au Jardin de Césarine, à proximité de l'espace dédié aux herbes aromatiques.

Inscriptions auprès du secrétariat des Services techniques ou par mail à s.vattier@carnac.fr ou par téléphone au 02 97 52 79 73. Tenue de jardinage adéquate conseillée. Munissez-vous si possible de votre binette (merci d'indiquer si vous venez sans votre matériel) ! ■

FLEURISSONS ENSEMBLE !

La Municipalité soutient les actions en faveur de l'embellissement de la commune.

Tout au long du mois de juillet, des jurys sont venus observer les jardins des participants au concours des maisons fleuries. Sur 145 adhérents que compte l'association Fleurissons Ensemble, présidée par Pierre Le Bodic, près de 70 personnes y ont participé.

En veillant à embellir son patrimoine personnel, tout en respectant l'environnement, chaque citoyen contribue ainsi, aux côtés des actions menées par le service des Espaces Verts de la Ville, à rendre la commune attrayante. ■



Le 4 septembre, en présence du Maire, du Conseiller délégué à l'Environnement et des représentants de l'association Fleurissons Ensemble, avait lieu la remise des récompenses.



VIE SCOLAIRE

TAP : APRÈS LE SUCCÈS, LE DÉSENCHANTEMENT

Si la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, imposée par les services de l'État, a rencontré un vif succès à Carnac, sa poursuite sur l'année scolaire 2015-2016 dans l'école privée St-Michel est remise en cause par un décret ministériel.



• Une fréquentation record

Plus de 90 % des enfants scolarisés en primaire, sur les deux écoles privée et publique de la commune, ont fréquenté les Temps d'Activité Périscolaire (T.A.P.) sur l'année scolaire 2014-2015.

Facultatives, ces activités hebdomadaires ont été organisées par le pôle éducation jeunesse suite à un long travail de concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire : parents, élus et enseignants des deux écoles.

Au-delà des choix pédagogiques opérés, les principes fondamentaux, arrêtés par ce comité de pilotage, expliquent en grande partie la réussite des TAP à Carnac : gratuité, qualité de l'encadrement, diversité des activités proposées et équité entre les deux écoles, publique et privée.

• Un nouveau décret lourd de conséquences

Le lendemain de la rentrée scolaire, la Direction académique des services de l'Éducation nationale a informé la commune qu'elle pourrait bénéficier du fonds de soutien au développement des activités scolaires pour l'école publique, mais pas pour l'école privée. En raison d'un décret paru le 17 août dernier, l'école St-Michel a le choix entre trois options : maintenir les TAP en les rendant payants pour les familles, proposer un emploi du temps scolaire sur 9 demi-journées ou revenir à 4 journées complètes d'école (sans le mercredi matin). Après concertation, l'équipe enseignante a fait le choix d'un retour à la semaine de 4 jours, sans enseignement le mercredi matin. ■

« Ce décret ministériel, publié 15 jours avant la rentrée scolaire, est une aberration. Tout d'abord, il prive la moitié de nos élèves d'activités gratuites, diversifiées et de qualité. Ensuite, il détruit plusieurs mois de travail collaboratif entre la commune et les représentants des deux écoles. Mais surtout, il place les parents de l'école St-Michel, du jour au lendemain, sans solution de garde pour leurs enfants le mercredi matin. C'est la raison pour laquelle la Municipalité a décidé de poursuivre les TAP organisés à l'école privée jusqu'aux vacances de la Toussaint, puis d'élargir l'accueil de loisirs aux mercredis matins. »



Loïc Houdoy, adjoint délégué à l'Éducation Jeunesse, à la Culture, à la Communication et à la Vie citoyenne.

UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'ÉCOLE DES KORRIGANS

Martine Fournol vient de prendre la direction de l'école des Korrigans après le départ en retraite de Thierry Oisée. Précédemment directrice de l'école publique de Saint-Pierre Quiberon, elle enseigne dans les classes de petite et moyenne sections. L'établissement accueille également une nouvelle enseignante en charge de la classe de CE2-CM1, Mélanie Le Joly, qui remplace Guillaume Caudal.

L'école publique sera bientôt équipée de deux vidéoprojecteurs numériques interactifs. Financés intégralement par la commune pour un montant de 5 500 euros, ils seront installés par les services de la Ville. ■



CARNAC SE MODERNISE

Après l'achèvement des travaux Avenue des Druides en juin et le démarrage des travaux de la rue Saint-Cornély à l'automne, de nouveaux projets sont lancés.

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DU BOURG

Lieu d'accueil stratégique bientôt modernisé !

Pour répondre aux exigences de classement de l'Office de tourisme en 1^{re} catégorie, et renforcer l'attractivité et la convivialité du lieu, la Municipalité lance, dès le mois d'octobre, le projet de réhabilitation du bureau d'information touristique du bourg. Objectifs : faciliter l'accueil des personnes à mobilité réduite, améliorer le confort des usagers (isolation thermique, etc) et les services proposés **pour une réouverture de l'Office de tourisme prévue au printemps prochain.** ■



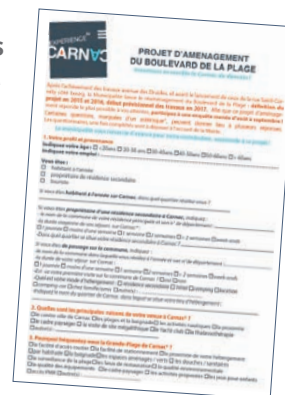
AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DE LA PLAGE

Étude d'usage achevée !



Durant les mois d'août et septembre 2015, une enquête a été réalisée auprès des usagers pour connaître leurs comportements (stationnements, modes de déplacement etc) dans le cadre du projet d'aménagement du Boulevard de la Plage.

La Municipalité remercie l'ensemble des participants pour leur contribution au projet. L'analyse des questionnaires est en cours. Elle sera complétée d'une étude réglementaire et environnementale. Ce travail préalable donnera lieu à un rapport final, comprenant des préconisations, qui sera délivré fin octobre 2015. Il servira de base à l'élaboration et à la réalisation du projet d'aménagement auquel la population sera associée au 1^{er} semestre 2016. **Le démarrage des travaux est prévu en 2017.** ■



RÉFECTION DES TOILETTES PUBLIQUES

Pour une meilleure accessibilité et plus de confort !

Après la réfection des toilettes du bourg en août 2014, et de ceux situés Boulevard de la Plage (face à l'Hôtel Le Diana et face à la résidence Britannia), la **rénovation complète des sanitaires publics de la pointe Churchill et de St-Colomban a été réalisée avant l'été 2015.**

Ces travaux visent à faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite partout où cela est possible et à améliorer le confort des usagers (réfection du système d'éclairage et de nettoyage, etc).

La réfection d'autres blocs sanitaires sera engagée en 2016 conformément au plan de programmation annuelle qui vise à rénover, à termes, l'ensemble du parc de la commune.

Le coût moyen de réhabilitation d'un sanitaire public, pris en charge par la Ville, est de l'ordre de 35 000 euros. ■

NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE POUR CARNAC



Une marque, emblème du territoire

En tant que destination phare et exceptionnelle, Carnac doit se distinguer et rayonner. C'est pourquoi la Ville et l'Office de tourisme ont souhaité doter le territoire d'une marque singulière tant par sa forme que par son contenu.

Celle-ci a commencé à se dévoiler dès cet été à travers l'habillage du transport collectif « Carnavette » et les sets de table diffusés chez les restaurateurs carnacais.

Levier supplémentaire d'attractivité autour d'un message simple, contemporain et direct, la marque de territoire sera progressivement mise à disposition de l'ensemble des acteurs de la Ville.

Objectif : faire vivre la marque, son univers en s'appropriant et en déclinant à l'infini son nom de marque « **Expérience by Carnac** » qui positionne Carnac comme une expérience unique à vivre dans toutes ses dimensions de loisirs, de travail, de vie sociale et de vacances.

Une présentation officielle de la marque auprès des différents acteurs du territoire aura lieu prochainement.



Un logo pour la Ville, décliné de la marque

Inspiré de la marque de territoire (même typographie et même code couleur), le logo de la ville de Carnac vient de voir le jour.

Moderne et cohérent, il joue avec les 3 bandes de la Bretagne en créant son propre symbole dont chaque couleur évoque une facette de Carnac : le gris pour les mégalithes, le vert pour son patrimoine naturel, le bleu pour la mer et l'orange pour la culture. Le texte, en majuscule, affirme le nom de la Ville de Carnac.

Ce logo va progressivement être décliné sur tous les supports édités par la ville. ■



VIDÉOPROTECTION

UN PARTENARIAT UNIQUE EN BRETAGNE

Un équipement qui couvre les points stratégiques du territoire



Soucieuse de garantir la protection et la sécurité de ses concitoyens, la Municipalité de Carnac a installé fin juillet 12 caméras de protection sur l'ensemble du territoire.

Outil au service de la politique de sécurité, de prévention et de tranquillité publique, ce dispositif permet de prévenir et de lutter contre les actes de délinquance sur l'espace public en facilitant l'intervention de la Gendarmerie et de la Police Municipale.

Les lieux d'implantation des caméras de protection résultent d'une étude détaillée et d'une cartographie des incivilités réalisée par la Gendarmerie.

12 caméras de protection ont ainsi été installées aux entrées de ville, au bourg et à la plage, dans les lieux de forte fréquentation et identifiés comme les plus vulnérables. L'éco-station de Poulperson est également équipée.

Carnac : un système de déport d'images unique en France



Signature de la convention en présence notamment de Thomas Degos, Préfet du Morbihan, Olivier Lepick, Maire de Carnac et Jean-Michel Backowski, Lieutenant-Colonel du Groupement de Gendarmerie du Morbihan.

La mise en place du déport des images de son système de vidéoprotection vers la brigade de Gendarmerie de Carnac témoigne d'un véritable partenariat entre les services de la commune, de l'Etat et de la Gendarmerie pour faciliter la

coordination et les conditions d'intervention des forces de sécurité. Elle doit renforcer l'efficacité du système et ainsi contribuer à la tranquillité et à la sécurité de tous.

Un comité d'éthique et une charte pour garantir le respect des libertés publiques et individuelles

Ce dispositif de sécurité, destiné à protéger, **ne se veut pas intrusif**. Aussi, aucun opérateur n'est affecté en permanence au visionnage des films. Ces derniers seront cependant enregistrés et permettront de résoudre plus aisément des affaires ou d'identifier les actes délictueux et leurs auteurs.

Très encadré, il est accompagné d'un **comité d'éthique composé de 3 membres du Conseil municipal** (Gérard Marcalbert, Conseiller délégué à la sécurité, Paul Chapel, Premier adjoint et Marc Le Rouzic, conseiller municipal de la minorité) et **de personnes qualifiées reconnues pour leur compétence** en matière de sécurité publique et de prévention de la délinquance (représentants de la gendarmerie, de la police municipale).

Les principales missions de ce comité sont :

- s'assurer du **respect de l'ensemble des dispositifs réglementaires**,
- veiller au respect de l'application de la charte d'éthique,
- **garantir**, dans ce cadre, le **respect de l'ensemble des libertés publiques** et des libertés fondamentales,
- **informer les citoyens** sur les conditions de fonctionnement du réseau de vidéoprotection,
- élaborer un **rapport annuel d'activité**.

La **Charte d'éthique** permet, quant à elle, d'assurer l'information des engagements pris par la Commune pour **l'installation des caméras** (interdiction de filmer certains lieux...), les **conditions de fonctionnement du système de vidéoprotection** (obligations aux agents chargés de visionner les images, conditions d'accès au système...) et le **traitement des images** (règles de conservation des images, accès...).

Un budget de 135 600 €

La mise en place de ce dispositif a été subventionnée à hauteur de 36 820 € au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

Cet investissement important est à mettre en parallèle avec le coût des incivilités et du vandalisme pour la commune. En moyenne, chaque année, ce sont 16 300 € qui sont affectés aux réparations soit plus de 300 interventions supplémentaires des agents municipaux qui pourraient être réduites. ■

Retrouvez en octobre
le bilan complet
de l'Office de tourisme
sur www.ot-carnac.fr



BILAN DE L'ÉTÉ 2015

L'été s'achève. Le bilan véritable ne pourra être réellement établi qu'à la fin du dernier trimestre. Voici, en attendant, quelques données chiffrées définitives sur ces deux derniers mois, juillet et août 2015, que nous avons pu collecter au moment de la rédaction de ce magazine.

CARNAC EN CHIFFRES

- 33 153** contacts (guichet, tél, mail...) enregistrés en juillet et août au sein des deux Offices de tourisme, soit une hausse de 29 % par rapport à 2014.
- 26 134** usagers de la Carnavette du 11 juillet au 30 août 2015 inclus.
- 1 440** billets SNCF et
4 700 billets loisirs vendus par l'Office de tourisme.
- 2 700** spectateurs sont venus assister au **Festival Place aux Mômes**, proposé tous les mardis, à 18h, au Jardin de Césarine. Ce Festival a accueilli **une moyenne de 350 personnes par spectacle**. La fréquentation de ce Festival est en hausse par rapport à l'année 2014.
- 2 400** personnes reçues au **pot d'accueil** proposé chaque lundi de l'été par l'Office de tourisme.

- Plus de 300** rendez-vous estivaux culturels, festifs, sportifs et de loisirs.
- 5** rendez-vous par jour en moyenne
- Près de 250** exposants présents à chaque marché, le mercredi ou le dimanche. La police municipale enregistre un nombre d'exposants en hausse et une fréquentation du marché en constante progression, ce qui fait du marché bi-hebdomadaire de Carnac un des plus importants du Morbihan.
- Près de 250** personnes accueillies au **point accueil saisonnier handicapés** de la Grande-Plage sur les deux mois d'été ; soit une activité légèrement supérieure à l'année passée.
- 70** renforts saisonniers recrutés par la Ville et l'Office de tourisme sur les mois de juillet et d'août 2015.



2015 semble être, pour l'instant, un très bon cru pour l'activité touristique carnacoise. Le printemps et l'été ont été marqués par une hausse de la fréquentation française et étrangère et nous ne pouvons que nous en réjouir. Nous savons bien sûr que nombre de vacanciers n'ont pas quitté la France cette année en raison des troubles internationaux mais la Bretagne a la cote et le Morbihan a fait beaucoup parler de lui cette année. Carnac, destination morbihannaise incontournable, a su tirer profit de cet engouement en accentuant aussi sa communication presse et web ! L'Office de tourisme réalisera prochainement une enquête auprès des socio-professionnels afin d'établir un bilan qualitatif de la saison et ainsi mieux mesurer si la hausse de fréquentation de la station s'est aussi traduite par une hausse de la consommation sur le territoire.

La saison n'est pas encore terminée mais nous sommes heureux de constater que le travail de promotion réalisé toute l'année avec nos partenaires que sont le Comité Régional du Tourisme de Bretagne, le Réseau Sensation Bretagne, Morbihan Tourisme, et Baie de Quiberon et ses Iles (BQI) montre ainsi son efficacité ! »

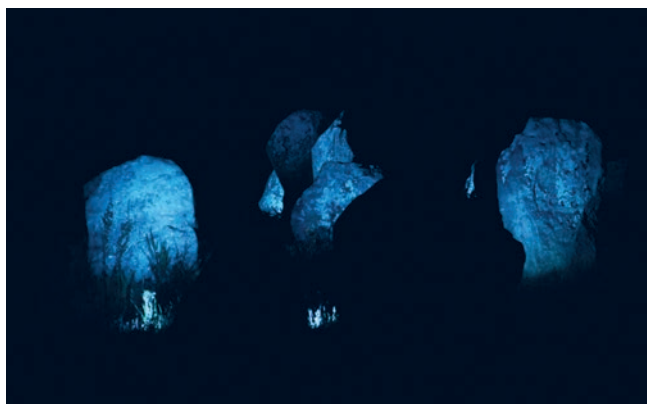
Armelle Moreau,
Adjointe déléguée au Tourisme.

UN ÉTÉ HAUT EN COULEURS À CARNAC !

En juillet et août, de nombreuses manifestations ont animé notre belle station balnéaire. Retour sur quatre de ces événements culturels et festifs marquants qui, en fédérant bon nombre d'acteurs du territoire, ont fait de Carnac un territoire créateur d'émotions !

Skedanoz

Des nuits scintillantes pour sublimer le mystère et la magie des menhirs !



Pour sa première édition, Skedanoz, porté par l'association Paysages des Mégalithes, a attiré plus de 20 000 personnes avec des records de fréquentation les jeudis soirs, notamment les 23 et 30 juillet.

Les animations étaient réparties sur plusieurs sites. Les alignements du Ménéac accueillait trois parcours lumineux contés pour percer les mystères des premières architectures monumentales de l'Humanité. Au Ménéac, le public pouvait assister à une mise en lumière commentée des alignements. Dans la Chapelle de la Congrégation, un voyage dans le temps était proposé grâce au Naexus ainsi que des ateliers animés par le Musée de Préhistoire.

Cet événement a permis d'explorer de nouvelles manières de mettre en valeur les mégalithes avec des objectifs souvent considérés comme incompatibles : **s'adresser au plus grand**

nombre sans galvauder le patrimoine, sa connaissance et sa préservation.

Skedanoz, projet de territoire au service des mégalithes, a fédéré de multiples acteurs : Ville de Carnac, Musée de Préhistoire, Centre des Monuments Nationaux (CMN), Ecole Nationales Supérieure d'Architecture de Nantes, Office de tourisme, Petit-Train touristique, association Paysages de Mégalithes, volontaires.

Fort de ce succès et après une année test en 2015, il sera reconduit l'an prochain sous une nouvelle forme. Rendez-vous donc en juillet 2016 !



Des visites contées sur « Les légendes en pays de Carnac », ont été organisées en tout début de soirée les jeudis et vendredis de juillet, par le Musée de Préhistoire dans le cadre de Skedanoz.

Deux grandes dates à retenir à Carnac : le 14 juillet et le 14 août

Depuis 2014, la commune accueille deux feux d'artifice l'été. Le premier a lieu lors de la traditionnelle Fête nationale du 14 juillet. Le second à la mi-août. Par ces deux feux d'artifice, la commune entend rythmer la saison estivale et renforcer l'attrait touristique de la station. La date du 14 août a été choisie pour ne pas entrer en concurrence avec des animations programmées par des communes limitrophes. Veille de jour férié, elle est facile à mémoriser puisqu'elle intervient un mois tout juste après le premier spectacle pyrotechnique. Cette année, un des concerts estivaux de l'Office de tourisme a également été programmé en préambule du spectacle du 14 août afin de densifier la soirée. De nombreux acteurs s'associent également à la Ville le 14 juillet pour densifier la journée : pompiers (ateliers et bal), associations de jeux, danses et musiques bretonnes etc.



Je suis satisfaite du déroulement des animations sur le territoire cette année. Meilleure coordination, plus de mutualisation, de cohérence et de sens donné...

Chaque acteur, qu'il soit associatif, institutionnel ou privé mesure pleinement que les animations doivent être portées ensemble et non individuellement. Des événements se mettent ainsi progressivement en place sur la commune ce qui contribue à renforcer l'attractivité du territoire. »

Nadine Roué,
Adjointe déléguée aux Animations et à la Vie Associative.



Le traditionnel Breizh pique-nique organisé au Jardin de Césarine réunissait habitants, touristes, associations et élus autour de jeux, musiques et danses bretonnes.



Le grand spectacle pyrotechnique du 14 juillet, applaudi, n'a pas manqué de ravir petits et grands.

Salon du Livre Mots et Marées : une seconde édition réussie



Il n'a qu'un an mais sa renommée et son succès se confirment déjà. Pour sa seconde édition, le temps d'un week-end les 25 et 26 juillet 2015, le Salon du Livre Mots et Marées a rassemblé **plus de 3 000 personnes**. Trente huit auteurs, se sont réunis sur la placette conviviale de Port-En-Drô, favorisant les

échanges passionnés entre auteurs, lecteurs et libraires.

Sur l'ensemble du territoire communal, de nombreuses animations littéraires (conférence, spectacle, lecturodrome, apéritif littéraire, concert jazz manouche, animations « lecture » par Terraqué etc) étaient proposées par l'association **Evènementiel Port-En-Drô** en partenariat avec **bon nombre d'acteurs locaux privés et publics**.

En soirée de clôture, l'auteur **David Foerkinos**, lancé par Gallimard en 2001, lauréat du prix Renaudot et du Goncourt des Lycéens, était l'invité d'honneur d'un apéritif littéraire organisé au transat bar de la Thalassothérapie.

Bonne humeur, chaleur humaine et convivialité ont ainsi rythmé ces deux journées littéraires qui devraient, selon **Jean-Yves Le Minez**, président de l'association, être reconduites en 2016 sur un format plus long : trois à quatre jours en mêlant livres, musique et théâtre à parts égales.

Festival International Opéra de Poche : de l'enchantement avant toute chose !

Du 30 juillet au 6 août dernier, **Carnac accueillait la 8^e édition du Festival International Opéra de Poche** organisé par l'association Appel d'Airs, présidée par Bernard Mouscadet. Dans un cadre insolite, au cœur du chantier ostréicole Joseph Gouzer et Fils, à l'Anse du Pô, de nombreux opéras ont été joués à guichets fermés : « La Flûte enchantée », « City of Ashes »...

Dans le cadre de ce festival, une vingtaine de chanteurs chinois ont été accueillis, pendant deux semaines, à l'Espace Culturel Terraqué. Ils participaient à un **Master class de chant lyrique et d'interprétation dramatique à Carnac**. Cet **échange culturel innovant**, né d'un partenariat entre l'Opéra de poche et le Comic Opera Festival de Pékin, **fêtait cette année ses 5 ans**. Pour célébrer ce partenariat avec la Ville de Carnac, une **délégation chinoise**, dont le **Président du Comité de la Culture de Dongcheng District Beijing**, était reçue en mairie par le premier Adjoint, Paul Chapel, entouré de plusieurs élus dont Monique Thomas, Vice-

Présidente en charge de la Culture à Auray-Quiberon-Terre-Atlantique. Lors de cette réception en mairie, la délégation chinoise a présenté trois démonstrations : une danse nationale chinoise en solo, une mélodie chinoise « le Jasmin » et un air de rap. ■



À l'Espace Culturel Terraqué, Paul Chapel, Premier Adjoint et Monique Thomas, Vice-Présidente à Auray-Quiberon-Terre-Atlantique, ont remis un diplôme à chaque étudiant chinois ayant participé au Master class de chant lyrique et d'interprétation dramatique à Carnac. 13

Carnac à votre image

Après l'effervescence de ces derniers mois, la période actuelle est propice aux bilans. Cette saison estivale a été marquée par une importante fréquentation, source de satisfaction pour nos hébergeurs, restaurateurs, commerçants, établissements culturels ou de loisirs. L'organisation de manifestations récurrentes et de qualité par les services de la Ville, de l'Office de tourisme ou par nos associations locales, a fortement contribué au plaisir ressenti par nos visiteurs.

La première édition de Skedanoz, les « nuits scintillantes », a remporté un vif succès, attirant plus de 20 000 personnes pour des spectacles mêlant culture, émotion, art et tradition. Cette réussite nous conforte dans notre ambition d'organiser chaque année à Carnac un événement récurrent de forte ampleur, afin d'accroître la renommée de notre commune et de poursuivre le processus de classement des mégalithes au patrimoine mondial de l'Unesco. Malgré un nombre important de visiteurs, les incivilités et dégradations ont enregistré un net recul, qui peut s'expliquer par le renforcement des patrouilles nocturnes

de police municipale et de gendarmerie, ainsi que par la mise en place de la vidéo-protection. La surveillance des plages par des équipes de sauveteurs en mer contribue également à la quiétude des baigneurs et des adeptes de sports nautiques.

Le renforcement des services gratuits de transport collectif, Carnavette et Carnoz, ainsi que le rétablissement de la billetterie SnCF, ont permis à de nombreux visiteurs de se déplacer aisément, tout en adoptant une démarche éco-responsable. La distribution gratuite de cendriers de plage, l'abandon des produits phytosanitaires ou encore l'installation de poubelles supplémentaires sont autant d'actions entreprises afin de préserver notre environnement, si riche et si fragile.

Tout au long de cet été, vous avez été nombreux à nous écrire pour nous faire part de votre satisfaction devant les orientations prises et les aménagements entrepris : nous vous en sommes très reconnaissants. Vos encouragements nous incitent à poursuivre le développement de notre commune, pour votre bien-être et celui de nos visiteurs.

Carnac, un souffle nouveau

Quel Carnac voulez-vous ?

Un Carnac dont le Conseil Municipal a pris position sur le PPRL sans être informé de l'existence d'une étude contredisant les conclusions des bureaux d'étude Arcadis et Artelia sur lesquelles le vote défavorable est en grande partie fondé.

Un Carnac dont le PLU ne respecte pas les engagements électoraux : la campagne devient pratiquement inconstructible et des secteurs à protéger, comme les Salines font l'objet d'opérations d'aménagement immobilier.

Un Carnac qui semble oublier que l'essentiel, c'est la qualité de vie de ses habitants dont l'avis sur l'aménagement

du Bd de la Plage ne sera pris qu'en dernier ressort, après celui des touristes.

Un Carnac qui néglige la vie associative et qui supprime le Forum des associations, lieu de rencontre annuel indispensable.

Un Carnac qui privilégie des manifestations de prestige, déplacées dans un contexte de restrictions budgétaires et qui s'obstine à financer deux offices de tourisme alors que la compétence est transférée à AQT.

Ou préférez-vous un Carnac au développement maîtrisé qui respecte les aspirations de ses habitants.

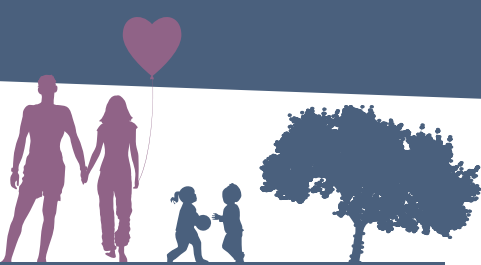
J. Le Golvan

Ensemble pour l'avenir de Carnac

Le plan de prévention des risques littoraux (PPRL), lié à la submersion marine, doit prévenir les dommages susceptibles d'être causés aux personnes, aux biens et aux activités existantes dans la zone submersible. Contrairement aux effets d'annonce faits par notre maire dans la presse et aux réunions publiques, ce dossier n'a pas évolué depuis la dernière municipalité. L'existence des 2 brèches retenue, ayant des conséquences sur les cartes d'aléas, était déjà connue depuis mars 2013. Carnac Plage est une cuvette peu profonde derrière un cordon dunaire stable et résistant. C'est le débordement, suite

à l'élévation hypothétique du niveau marin, qui est à prendre au sérieux. Pour cela, il suffit de faire les travaux de renforcement pour protéger la zone. Ces travaux devront être pris en compte lors de la refonte du boulevard de la plage. Ce sera un investissement financier important. Quel en sera le coût ? Notre budget n'est pas extensible en ces temps de restriction. Il est grand temps de réduire les dépenses publiques ! Par exemple, deux feux d'artifice pour 18 000 € est-ce vraiment utile ?

MLR - OB



NAISSANCES

- 28 juin - Ninalou JEAN-BAPTISTES
- 1^{er} août - Jonas HUON

MARIAGES

- 5 juin - Philippe JOST & Nathalie de GUÉRIN de VILLIERS
- 6 juin - Mickaël LE HEN & Floriane LE ROUSIC
- 13 juin - Jérémy CAZIER & Camille GILLET
- 13 juin - Augustin GREGOIRE & Estelle SAMAKE
- 20 juin - Yves LEGRAND & Héloïse FLEISCHEL
- 20 juin - Pierre GUILLEMIN & Laetitia BRÉDA
- 20 juin - Guillaume DELIN & Morgane DAVID
- 20 juin - Guirec ROUZIC & Gaëlle FOY
- 27 juin - Yann CADUDAL & Marie-Odile GARDAIS
- 3 juillet - Romain CHAULIN-VASSEUR & Pauline HAMON
- 11 juillet - Grégoire BELZ & Daniela YEPES COLPAS
- 11 juillet - Frédéric GAUTHIER & Mélanie GUÉROUÉ
- 13 juillet - Yann LE GUENNEC & Anna CORBEL
- 18 juillet - Jean de MAUPEOU d'ABLEIGES & Solenne COLCOMBET
- 1^{er} août - Yolane CHÉRIAUX & Xinyu WANG
- 1^{er} août - Pascal VIDAL & Rozenn GEORGES
- 4 août - Benoît COLLÉOU & Svetlana GOLOVA
- 7 août - Matthieu LAMOUREUX & Sophie PICHOT
- 14 août - Vincent DRÉANT & Dawon CHUNG

DÉCÈS

- 18 juin - Bernard NOË, 70 ans
- 21 juin - Isabelle THENAISIE veuve RABRET, 95 ans
- 25 juin - Stéphane LE TALLEC, 48 ans
- 1^{er} juillet - Adrien LE TALLEC, 88 ans
- 5 juillet - Paulette HERBERT veuve VILLATEAU, 84 ans
- 7 juillet - Elie PASCO, 84 ans
- 13 juillet - Jean HERVÉ, 79 ans
- 16 juillet - Maurice LENGAINNE, 91 ans
- 30 juillet - Noëlle FRAVAL veuve LE ROY, 99 ans
- 2 août - André BOUQUET, 74 ans
- 5 août - Jean-Luc TUFFIGO, 61 ans
- 12 août - Marie MAROË, 85 ans
- 24 août - Emile EVANNO, 93 ans
- 27 août - Mathieu LE DOUARIN, 23 ans
- 30 août - Pierre Yves LECOINTRE, 69 ans



CENTRE DE SECOURS : LES SAPEURS-POMPIERS RECRUTENT !

Afin de pouvoir assurer de façon efficace la sécurité des personnes et des biens en toutes circonstances, le Centre de secours de Carnac, qui compte entre 1 200 et 1 300 interventions chaque année, recherche des personnes motivées, à partir de 18 ans, pour devenir sapeur-pompier volontaire et venir ainsi renforcer l'équipe permanente. Une formation de « Jeune Sapeur Pompier » est également proposée aux jeunes âgés de 14 à 18 ans à l'année tous les samedis, de 8h30 à 11h30. Au programme : sensibilisation aux manœuvres incendie, aux gestes de cordage, sauvetage et premier secours etc.

Pour toute information complémentaire, contactez le lieutenant Christian Le Labousse au 02 97 52 06 53

SEMAINE BLEUE DU 12 AU 18 OCTOBRE

Participez à la Semaine Bleue, Semaine nationale des retraités et personnes âgées, qui a pour thème cette année, « À tout âge : créatif et citoyen ». Retrouvez l'ensemble des animations proposées par le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) et le Foyer logement sur le site www.carnac.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE

À compter du 1^{er} octobre et jusqu'au 31 mars 2015, la mairie sera fermée au public le samedi matin. Les services municipaux vous accueillent les autres jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Informations : www.carnac.fr
Tél. : 02 97 52 06 86

HOMMAGE

L'ensemble des élus et du personnel communal souhaite rendre hommage à Stéphane Le Tallec, agent du Centre Technique Municipal, trop tôt disparu, pour son implication au quotidien au service des Carnacois.



Retour en images



Le Bagad, créé en 1963, félicité en Mairie après son accession à la 4^e catégorie.



Repas champêtre lors du pardon de la Chapelle de Coët-A-Tous.



Exposition à Terraqué sur les dernières modes de costumes de mariés.



Le personnel du Musée de Préhistoire sollicité par le Conseil départemental et le Grand site Gâvres-Quiberon pour proposer des escapades mégalithiques à Erdeven et à Saint-Pierre-Quiberon.



Le Criterium National Weta était l'une des animations organisées par le Yacht-Club de Carnac cet été.



Tournois estivaux de La Raquette Carnacoise, du Tennis Club de Beaumer et du Club de la Thalassothérapie.



Marchés nocturnes et cours de zumba proposés par l'Union Commerciale de Carnac (UCC).